



LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES PAR NOS ÉTUDIANTS

De quel visa étudiant ai-je besoin ?

Étudier en Espagne pour moins de 90 jours :

Vous devrez obtenir un visa d'étudiant de type C.

Étudier en Espagne pour plus de 90 jours :

Vous aurez besoin d'un visa d'étudiant de type D.

Si votre visa est d'une durée supérieure à 180 jours, vous devrez obtenir une carte d'identité étrangère (TIE) dans les 30 jours suivant votre arrivée en Espagne.

Puis-je travailler pendant mon séjour en Espagne ?

Le visa étudiant permet aux étudiants de travailler à temps partiel ou dans le cadre d'un emploi temporaire pendant la durée du programme d'espagnol. Le nombre maximal d'heures ne peut dépasser 30 heures par semaine, et l'emploi ne doit pas interférer avec les études du candidat.

Lorsque vous soumettez votre demande de permis de travail auprès des services d'immigration à Grenade, il est très important de justifier que le travail est complémentaire à vos études et n'affecte en rien vos résultats scolaires, en démontrant à tout moment que votre objectif principal est d'étudier.

Escuela Montalbán
C/ Conde Cifuentes, nº 11 – 18005 Granada, España
Tel.: 0034 958 256875 / 0034 635 670460

visado@escuela-montalban.com

www.escuela-montalban.com

Le contrat de travail ne peut pas dépasser la durée du visa étudiant.

Dois-je demander un visa d'étudiant depuis mon pays d'origine ou pendant mon séjour en Espagne ?

En raison d'un changement de réglementation, après le 20 mai 2025, toutes les demandes de visa d'étudiant pour l'Espagne devront être effectuées auprès le consulat d'Espagne dans votre pays de résidence. Si vous êtes en Espagne avec un visa Schengen, vous pouvez toujours le convertir en visa d'études si vous vous inscrivez à des études supérieures (*université, etc.*).

Quel est l'âge minimum requis pour demander un visa étudiant ?

L'étudiant doit être âgé d'au moins 18 ans.

Combien de temps à l'avance puis-je/doit-on demander le visa ?

Afin d'avoir suffisamment de temps pour anticiper les situations imprévues, nous vous recommandons d'entamer la procédure de demande de visa au moins 2 à 3 mois avant la date de votre départ.

L'école peut-elle m'aider à obtenir un rendez-vous au consulat d'Espagne ?

Non. Tous les rendez-vous sont gérés par BLS pour toutes les consulats d'Espagne dans le monde.

Combien de temps faut-il pour obtenir un visa d'étudiant?

Cela dépend d'un certain nombre de facteurs, mais il faut généralement compter environ 4 semaines pour obtenir un visa d'étudiant.

Puis-je ne payer qu'un acompte pour le programme de cours ?

Non. Ce n'est que lorsque nous aurons reçu l'intégralité de votre paiement que nous vous enverrons les documents d'admission par courrier électronique.

Offrez-vous des bourses ?

En ce qui concerne les demandes de visa, nous n'offrons pas de bourses pour nos programmes.

Combien de semaines de cours dois-je réserver ?

Pour un visa étudiant de type D (>180 jours), nous vous conseillons de réserver un cours d'espagnol pour un minimum de 32 à 36 semaines plus une période sans enseignement. Il se peut que vous deviez terminer votre programme avec un niveau B2 afin d'accéder à l'enseignement supérieur. La durée du programme doit également couvrir votre séjour en Espagne jusqu'à ce que vous entriez dans l'enseignement supérieur.

Ainsi, si vous commencez un programme avec nous en octobre 2026, il doit durer au moins jusqu'en juillet 2027. L'enseignement supérieur en Espagne commence généralement en octobre. Si vous passez trop de mois sans étudier, l'immigration peut ne pas renouveler votre résidence. N'optez donc pas pour la période minimale de 6 mois.

Vous trouverez ici tous les détails du programme, les horaires, le nombre d'étudiants par groupe et les prix :

<https://www.escuela-montalban.com/fr/courses/spanish-with-student-visa.php>

Il faut ajouter au prix du cours des frais d'inscription de 50 € et des frais administratifs de 200 €. Le matériel pédagogique est inclus dans le prix. Le programme est complété par des activités culturelles hebdomadaires.

L'école offre une période de non-enseignement?

Nos programmes de longue durée peuvent comporter une **période sans cours** pouvant aller jusqu'à 20% de la durée totale du cours, en fonction du calendrier académique. Si vous souhaitez prendre des jours de congé, vous devrez en faire la demande **au moins 15 jours à l'avance**. Les demandes sont soumises à approbation et dépendent de votre assiduité, de vos progrès scolaires et de l'emploi du temps du cours. L'assiduité

étant fondamentale et pouvant avoir une incidence sur votre statut d'étudiant en Espagne, nous vous recommandons de planifier toute absence à l'avance. Les congés **ne sont pas garantis** et doivent être convenus au préalable avec l'école.

Comment m'inscrire à votre programme ?

Tous les programmes commencent chaque lundi de l'année 2026 et sont ouverts à tous les niveaux. Choisissez une date de début et la durée de votre programme, puis demandez-nous le formulaire d'inscription.

Envoyez-nous également une copie de votre passeport par e-mail. Nous vous enverrons ensuite une facture pro forma et un certificat de pré-admission par e-mail. Vous pouvez payer par virement bancaire ou par carte de crédit. Dans ce cas, demandez-nous le lien vers notre passerelle de paiement. Une fois le paiement intégral reçu, nous préparerons les documents d'admission dans les 48 heures.

Nous vous enverrons par e-mail :

- Lettre d'admission
- Programme du cours
- Certificat d'hébergement
- Facture tamponnée
- Reçu bancaire

Que puis-je faire si j'obtiens un rendez-vous tardif au consulat et que je ne peux pas commencer le programme à la date prévue ?

Il incombe aux étudiants de prévoir suffisamment de temps pour les démarches relatives à la demande de visa étudiant avant de choisir une date de début de formation. Si un étudiant ne parvient pas à obtenir un rendez-vous au consulat ou à mener à bien la procédure de demande de visa dans les délais impartis, l'établissement peut, à sa seule discrétion, délivrer une lettre d'admission révisée indiquant une nouvelle date de début de formation. Veuillez noter que la nouvelle date de début sera déterminée exclusivement par l'établissement en fonction des délais

raisonnables de traitement des visas et des exigences administratives. Les étudiants peuvent demander un report, mais ils ne peuvent ni choisir ni exiger une date de début spécifique. En règle générale, l'école ne délivrera une lettre d'admission révisée que si la nouvelle date de début des cours laisse un délai minimum de trois (3) mois pour la procédure de demande de visa et les formalités consulaires. Les demandes de nouvelles dates de début ne laissant pas suffisamment de temps pour le traitement du visa ne seront pas approuvées. L'école ne délivrera pas de documents d'admission pour des dates qui, selon son appréciation, sont incompatibles avec les exigences normales de traitement des visas.

Dois-je passer un examen officiel ?

Tous nos programmes se terminent par l'examen officiel SIELE GLOBAL (155 €). Vous aurez besoin de ce certificat pour renouveler votre permis de séjour en Espagne.

Ai-je besoin d'un logement pour la demande de visa ?

Nous vous enverrons un certificat d'hébergement avec les documents d'admission. Il ne s'agit PAS d'une réservation. Une fois votre visa d'études approuvé, contactez-nous et nous vous aiderons à trouver un logement sur le marché local. Nous vous fournirons une liste de sites web où vous pourrez trouver une chambre dans un appartement en colocation ou des adresses de résidences étudiantes.

Combien d'argent dois-je avoir sur mon compte bancaire pour obtenir un visa d'étudiant espagnol ?

L'une des conditions d'obtention d'un visa d'étudiant espagnol est de disposer de suffisamment d'argent pour subvenir à ses besoins pendant son séjour en Espagne. Vous devez disposer d'au moins 100 % du salaire mensuel minimum en Espagne, soit environ 600 euros par mois. Par exemple, si vous souhaitez étudier en Espagne pendant 9 mois, vous devrez disposer d'un minimum de 5400 euros (600 euros x 9 mois) sur

vosre compte bancaire pour cette première période. Si vous pouvez prouver que vous avez réservé un logement en Espagne pour toute la période, ce montant peut être inférieur. Cela dit, nous vous recommandons de ne pas vous contenter du minimum absolu, mais de montrer que vous avez un peu plus que le minimum. Une autre option consiste à se faire parrainer par ses parents ou d'autres membres de sa famille. Dans ce cas, vous devrez fournir une preuve du lien familial (acte de naissance et/ou déclaration statutaire de parrainage « certificación de toma a cargo ») et votre parrain devra prouver qu'il peut subvenir à ses besoins et aux vôtres et fournir à cet effet un relevé bancaire, une déclaration de salaire, etc. ainsi qu'une copie légalisée de son passeport.

Ai-je besoin d'une assurance médicale ?

Oui. Vous pouvez réserver votre [ASISA ASSURANCE MÉDICALE](#) en ligne via **UNIVERSITAS MUNDI** et via l'école à un prix réduit (environ 350 € par an). Pendant la procédure, vous devez télécharger une copie de votre passeport et de notre lettre d'admission. Le paiement s'effectue par carte de crédit. Quoi qu'il en soit, la période doit toujours couvrir un mois avant le début de votre cours en Espagne jusqu'à deux semaines après la fin de votre programme.

L'école peut-elle m'aider à obtenir un visa d'études pour l'Espagne ?

Non, nous ne pouvons pas. Nos documents d'admission ne représentent qu'une petite partie des documents exigés par l'ambassade d'Espagne. L'évaluation finale a plus à voir avec votre situation économique, vos plans de carrière futurs, etc. et la façon dont vous expliquez votre intérêt pour l'Espagne et la langue espagnole.

Offrez-vous un soutien ou des conseils aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires ?

Nous ne pouvons aider les étudiants que de manière très limitée dans ce processus, car ils postulent généralement dans différentes universités à

travers l'Espagne, avec des conditions d'admission différentes.

Ma demande de visa étudiant pour l'Espagne a été rejetée/refusée. Que dois-je faire ?

Si votre visa a été refusé, nous aurons besoin d'une copie de la lettre de refus originale du consulat espagnol. Une fois ce document reçu, nous vérifierons son authenticité auprès du consulat. Nous vous enverrons ensuite un document que vous devrez remplir avec vos coordonnées bancaires complètes. Une fois que nous aurons reçu vos coordonnées bancaires, nous vous rembourserons la totalité du montant versé, moins des frais administratifs de 250 €, dans un délai d'une semaine. Veuillez noter que tous les frais bancaires sont à la charge de l'étudiant et que les virements internationaux peuvent prendre jusqu'à deux semaines pour arriver sur votre compte.

Consultez toutes les conditions et la procédure de demande sur notre site web :

<https://www.escuela-montalban.com/fr/booking/conditions-visa.php>

Dois-je contacter le consulat espagnol avant d'entamer la procédure de demande ?

Oui !

-Vérifiez auprès du consulat espagnol de votre pays de résidence si vous remplissez toutes les conditions pour demander un visa d'études. Comme il s'agit d'un projet de plusieurs années, vous devez remplir une série de conditions pendant votre séjour en Espagne afin de pouvoir renouveler votre visa.

-Vérifiez si le consulat exige un certificat officiel de niveau A2 d'espagnol délivré par l'Institut Cervantes.

-Vérifiez si vous pouvez obtenir un rendez-vous au consulat à court terme.

-Vérifiez si vous pouvez effectuer un virement bancaire de votre pays vers l'Espagne.

Quand dois-je renouveler mon permis de séjour en Espagne (carte TIE) ?

En règle générale, la demande de prolongation doit être déposée 60 jours avant l'expiration de la carte TIE. Il existe deux types de renouvellement :

- Prolongation de séjour pour études (*poursuite ou prolongation du même programme pour une durée minimale de 91 jours*).
- Nouvelle autorisation initiale (*lorsqu'on passe à un autre type d'études, par exemple un master/une licence universitaire, etc.*).

CAS N° 1 : L'étudiant sait déjà quelles études supérieures il poursuivra par la suite.

Exemple :

- Début du cours d'espagnol : OCTOBRE 2026
Réserver dès maintenant un programme d'espagnol couvrant toute la période jusqu'en octobre 2027.
- Date d'expiration prévue du carte TIE : OCTOBRE 2027
- Demande de renouvellement : AOÛT 2027

Avantages :

- ✓ Vous pouvez demander le renouvellement en août 2027.
- ✓ Les inscriptions aux licences, masters et autres études supérieures sont généralement publiées en juillet.
- ✓ En Espagne, les études supérieures (formation professionnelle/université) commencent en octobre.

CAS N° 2: L'étudiant réserve uniquement 24 semaines + 6 semaines sans cours.

Exemple :

- Début du cours d'espagnol : OCTOBRE 2026
- Fin du cours contracté : MAI 2027

Conséquence :

Avant de pouvoir accéder à l'enseignement supérieur, il devra prolonger son séjour en demandant une prolongation de son inscription à l'école d'espagnol.

Exemple de planification :

1. Cours initial : OCTOBRE 2026 → MAI 2027
2. Prolongation du même programme (120 €/semaine) :
MAI 2027 → OCTOBRE 2027 (minimum 91 jours)
3. Nouvelle demande initiale en août 2027 pour des études supérieures (*licence, master, etc.*) avec une nouvelle inscription.

RÉSUMÉ:

Si l'objectif final est d'obtenir une licence ou un master :

- ✓ Nous vous recommandons de souscrire à un programme d'une durée minimale de 12 mois.
- ✓ Si vous vous inscrivez à un programme court (*24 semaines*), vous devrez prolonger votre inscription et payer un nouveau cours d'espagnol. Chaque prolongation doit porter sur une période d'au moins 91 jours.
- ✓ Vous pourrez ensuite déposer votre nouvelle demande pour l'enseignement supérieur.
- ✓ À chaque prolongation ou renouvellement initial, il faut présenter les résultats d'un nouvel examen SIELE GLOBAL.

Puis-je préparer les examens PCE (Pruebas de Competencias Específicas) nécessaires pour accéder à une université espagnole ?

Escuela Montalbán peut fournir les documents nécessaires à l'obtention d'un visa d'études pour les programmes d'espagnol de 20 heures par semaine. Nous ne proposons pas de préparation aux examens PCE et les programmes de préparation PCE seuls ne permettent pas d'obtenir un visa d'études.

Les étudiants souhaitant préparer les examens PCE peuvent s'inscrire dans un centre spécialisé externe à Grenade en complément de leur cours d'espagnol. Nous recommandons généralement de le faire une fois qu'ils ont atteint un niveau d'espagnol suffisant (habituellement A2/B1), car ces examens exigent une bonne maîtrise de la langue.

Puis-je faire venir les membres de ma famille avec un visa d'études pour suivre un cours d'espagnol ?

Non. Actuellement, les étudiants qui demandent un visa d'études de type D pour suivre des cours d'espagnol ou une formation linguistique ne peuvent pas demander de visas pour les membres de leur famille qui les accompagnent (conjoint, partenaire, enfants, etc.) dans le cadre de leur séjour. La possibilité de demander des visas pour les membres de la famille accompagnants est réservée aux étudiants inscrits dans des programmes d'enseignement supérieur reconnus (par exemple, études universitaires, masters ou programmes équivalents).

Last update: 31.07.2026